



Vente de ma maison le nouveau propriétaire me harcele

Par Amaya

Bonjour, j'ai vendu ma maison et le nouveau propriétaire y habite depuis Octobre. Il me harcèle par le biais de l'agence immobilière et aujourd'hui j'ai reçu une lettre recommandée alors qu'il est censé ne pas connaître ma nouvelle adresse. Aidez-moi je ne sais plus quoi faire je suis seule et je suis entraînée de tomber en dépression. Merci à vous pour vos réponses.

Par Nihilscio

Bonjour,

Que vous demande-t-il ?

Par Amaya

Je crois qu'il veut m'extorquer de l'argent. La dernière fois il a mis tout l'électroménager en route plus le lave-linge plus le lave-vaisselle et il m'a fait dire qu'ils y en avait qui n'avaient pas tenu le coup. Moi j'avais du 9W et je n'ai jamais rien eu. Aujourd'hui j'ai refusé la lettre recommandée, je ne sais pas si j'ai bien fait mais j'en peux plus. Et le fait qu'il est ma nouvelle adresse en main alors que même l'agence ne devait pas la lui donner finit par me mettre à terre...

Par kang74

Bonjour

S'il vous contacte car il considère que vous n'avez pas honoré votre contrat, qu'il y a des vices cachés, ce n'est pas du harcèlement ...

Le notaire et l'agence immobilière ont quelques obligations : vous aussi .
Il n'est donc pas anormal de vous contacter .

Par de là, si une lettre recommandée vous fait tomber en dépression, autant aller voir de suite un avocat, pour anticiper une potentielle saisie de la justice de sa part, si la demande amiable de l'acheteur est impossible pour vous à examiner .

Par Nihilscio

Il n'y a pas grand-chose à faire.

La vente est réalisée, la mission de l'agence immobilière est terminée, elle ne devrait pas relayer les doléances de l'acheteur. Vous pouvez lui demander d'arrêter de vous importuner. Vous pouvez également répondre une fois pour toutes à l'acheteur que vous ignorez toutes ses réclamations.

En ce qui concerne la lettre recommandée, il est toutefois ennuyeux de ne pas savoir ce qu'elle contient.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vos coordonnées ont été transmises au vendeur soit par l'agence, soit par le notaire, soit simplement par ses propres recherches.

Recevoir un courrier recommandé est d'une grande banalité, il faut surtout s'intéresser au contenu. Refuser un courrier ne vous aidera pas.

Si la puissance de l'abonnement est insuffisante pour faire fonctionner tous les appareils en même temps, il faut renvoyer le plaignant à son fournisseur d'électricité.

S'il n'a que ce type de demandes, c'est abusif.

L'agence n'a rien à vous demander, elle a fini son travail et a touché sa commission. Vous pouvez le lui dire aimablement ou plus fermement dans un courrier RAR adressé au directeur.

Par Nihilscio

Si la puissance de l'abonnement est insuffisante pour faire fonctionner tous les appareils en même temps, il faut renvoyer le plaignant à son fournisseur d'électricité.

Oui, bien sûr, le vendeur n'y est pour rien. Lorsque tous les appareils sont en fonction, le disjoncteur principal peut couper l'alimentation. L'intensité est très élevée pendant un court moment au démarrage du moteur du lave-linge. Avec une puissance de 9 kw, le lave-linge seul en fonction, cela passe très bien mais peut ne pas suffire avec d'autres appareils de forte puissance.

Par Amaya

Merci pour vos renseignements